

Mise à l'herbe. Le pâturage précoce est un bon moyen de maîtriser les coûts d'alimentation du bétail. Encore faut-il savoir quand commencer à amener les bêtes dans les prairies et si les conditions s'y prêtent.

Diminuer les coûts alimentaires

Diminuer les coûts de production : cet objectif se retrouve actuellement dans bon nombre de discours techniques et la gestion optimisée du pâturage constitue l'une des solutions proposées. C'est via l'exploitation par la pâture que le fourrage est le moins coûteux à récolter et cette pratique répond aussi à la problématique environnementale de diminution des intrants et de la consommation énergétique. En effet, une ration d'herbe feuillée pâturée coûte 3 à 4 fois moins cher qu'un ensilage ou un foin.

Le potentiel et la valeur fourragère des prairies souffrent d'un déficit de connaissance. Pourtant, une prairie naturelle bien conduite peut fournir des quantités de biomasse supérieure à 10 tonnes de matière sèche sur l'année, avec des valeurs alimentaires répondant très bien aux besoins des animaux au printemps et même à l'automne. Le tout est d'utiliser ces prairies au plus près de leur production.

Malheureusement, plusieurs facteurs limitent l'exploitation optimale des surfaces fourragères. Citons les conditions météorologiques de ces dernières semaines qui diminuent la portance des prairies et empêchent la mise à l'herbe précoce. Pourtant, la mise à l'herbe tôt au printemps est un gage de réussite de la campagne de pâturage.

Pourquoi sortir tôt les animaux ?

Pâturer précocement présente des intérêts multiples :

- valoriser une herbe de bonne qualité et économiser des stocks fourragers et d'aliments concentrés,

- assurer une transition alimentaire en faisant pâturer les vaches quelques heures par jour et ainsi adapter la flore ruminale sur un couvert dont la valeur azotée n'est pas encore trop élevée,

- réaliser un déprimage (exploitation antérieure au stade épis à 10 cm) qui privilégiera le tallage et améliorera la qualité du fourrage,

- limiter le gaspillage. La pousse de l'herbe forme un pic de production au printemps qui rend difficile l'exploitation de l'herbe au plus près de la production. Si le chargement semble adapté à la mise à l'herbe, la croissance exponentielle du couvert végétal en avril-mai se traduit vite par du gaspillage au pâturage. Les lots finissent par pâturer une herbe trop haute, supérieure à 15/20 cm. Ce couvert est alors de moindre valeur alimentaire, avec des feuilles mortes et des tiges moins appétentes. Il est

donc conseillé de mettre à l'herbe juste avant ou au moment du démarrage de la végétation au début du printemps.

Ce démarrage des prairies varie en fonction de la composition floristique. Elles ont des caractéristiques agronomiques différentes et notamment des précocités variables.

Nous distinguons trois types de prairies :

- les prairies temporaires très précoces et productives (type E : RGI et RGH)

- les prairies naturelles ou de longue durée productives et précoces (type A : ray grass ou AB : ray grass, dactyles, fétuques),

- prairies naturelles productives mais tardives (type b : houlique laineuse, chiendent, pâturins),

Le démarrage de la végétation de ces différents types de prairies s'étale donc généralement sur notre département du 10 mars au 25 mars (type E et b respectivement) et du 15 au 1^{er} avril pour le nord-est.

Type de prairie	Départ de la végétation
E	250 °C jour*
AB	300 °C jour
b	400 °C jour

*cumul des températures moyennes journalières. Il s'exprime en degré*jours (°C*jours) et correspond à la somme des températures journalières comprises entre 0 °C et 18 °C à compter du 1^{er} février.

Quatre critères pour une mise à l'herbe réussie

1. Le choix des parcelles de pâturage. Préparer sa saison de pâturage en calculant la surface nécessaire aux besoins en pâture des lots d'animaux : les chargements moyens (nombre d'animaux présents sur la surface destinée au pâturage entre la mise à l'herbe et les foins) vont de 30 à 50 ares/UGB.

2. Surveiller les sommes de température. Une mise à l'herbe précoce correspond à la sortie des animaux avant les 300 °C jour.

3. La portance reste le frein majeur pour la mise à l'herbe. Il faut donc choisir en priorité pour la mise à l'herbe les prairies les plus portantes. Lorsque les animaux sont restés sur des parcelles tout l'hiver, le temps de repos nécessaire à la végétation est d'environ 2 mois. Ce délai permet aux plantes de reconstituer des réserves et d'assurer une pousse correcte au printemps. Dans le cas contraire, la croissance sera retardée. Un passage de herse s'envisage s'il y a besoin de nive-



Plus les vaches sont mises tôt au pré, plus la maîtrise des coûts est possible. (Ph. Chambre d'agriculture)

ler le terrain, répartir les bouses ou les refus de fourrage.

4. Les hauteurs d'herbe. Dès que la végétation atteint les 8 cm (hauteur à la cheville), il est temps de mettre à l'herbe. Il est bien sûr difficile de tout concilier, en soit la preuve les conditions de mise à l'herbe de cette année. Les hauteurs d'herbe sont déjà bien supérieures à 8 cm mais la portance n'est pas encore au rendez-vous.

Témoignages

Les éleveurs du GIEE de Beaumont se mobilisent autour de la problématique "pâturage". Plusieurs d'entre eux s'engagent cette année à modifier leur surface de base en la redécoupant pour intensifier le pâturage (temps de présences raccourcis sur de plus petites parcelles).

Éric Aymard, éleveur laitier à Bayac : « notre objectif est de réduire les coûts alimentaires en proposant une ration équilibrée en

diminuant au maximum l'emploi de correcteur azoté. Il faut donc laisser les vaches dehors le plus longtemps possible au cours de la saison : sortir tôt et rentrer tard. Il s'agit aussi d'améliorer les conditions de travail sur l'exploitation : tout ce que les vaches vont manger au pré ne sera pas à récolter et distribuer ».

Suzanna Ciscare, éleveuse bovins viandes, Earl les Pradelles à Saint-Saud-Lacoussière : « Nous sortons tôt les vaches car, historiquement, le système d'élevage était basé sur une forte consommation de foin. Pour obtenir des foins de qualité, il a fallu réaliser du déprimage. Cette pratique s'est transformée en étêtage, les vaches restant tard en saison sur les parcelles destinées à la fauche. C'est ainsi que la période de pâturage s'est étendue progressivement. Les vaches sont parquées en sortie d'hiver sur une parcelle d'hivernage cloisonnée. La mise à l'herbe, c'est le décloisonnement de cette

parcelle avant même le démarrage de la végétation. Lorsque le lot se remet à consommer du foin après le décloisonnement, c'est qu'il faut commencer à faire tourner le lot sur les parcelles de pâturage. La satisfaction actuelle, c'est de récolter des foins à plus de 12 points de MAT, d'obtenir des croissances sur les lots de broutardes au printemps équivalentes à celles des lots complémentés au concentré. »

CAMILLE DUCOURTIEUX
POUR LE DÉPARTEMENT
PRODUCTIONS ANIMALES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE DORDOGNE

Erratum : Dans l'article paru vendredi 19 février, intitulé "Qualités et rendements hétérogènes, une erreur s'est glissée dans le litre des tableaux 2 et 3, il fallait lire :

Tableau 2 : Ensilage maïs plante entière 2015
Tableau 3 : Foins de graminées.

PÂTURAGE ET AUTONOMIE ALIMENTAIRE

L'Institut de l'élevage (Idel) s'est basé sur 400 fermes ovines suivies au sein des réseaux d'élevage afin d'établir des références sur les indicateurs d'autonomie en lien avec les performances technico-économiques. Cette étude (2015) montre que les exploitations où le recours au pâturage est important se caractérisent par de meilleures performances économiques. Plus le troupeau pâture, plus la consommation de concentré et d'énergie sont maîtrisées, plus faibles sont les coûts du système d'alimentation et le prix de revient.

Corrélation entre autonomie fourragère et performances technico-économiques des élevages ovins allaitants. (Source Inosys - Réseaux d'élevage).

